

Procès-verbal n°9

COMMISSION TECHNIQUE Elargie au Secteur INDOOR

Approuvé par le Comité Directeur du 2 Avril 2021

SAISON 2020/2021

Réunion en présentiel et visio-conférence du 13 mars 2021 – 9h30

Sont présents : S. GROC, Président, JP. BASSET, B. CERVETTI, C. DUBOIS, B. GARNON, F. GUILLOUSSOU, S. MAROUTEAU, O. PREVOSTO, L. RIEUPEYROUT, B. ROCHET, M. VAUTIER
En visio-conférence : M. BELQASMI, F. GARIN, FX. GARNON, O. PILARD, S. RIBINIK

Introduction

Réunion introduite à distance par S. GONCALVES MARTINS. Le Président de la Ligue se réjouit que toutes les réunions effectuées en amont depuis octobre avec les parties prenantes, Comités Départementaux (CD), Conseillers Techniques Sportifs (CTS), Equipe Technique Régionale (ETR), Direction Technique Nationale (DTN), élus de la Ligue, aient conduit à cette réunion de travail sur le projet 21/24. Cette recherche d'un consensus est importante et le travail accompli pour la détection et la formation n'en sera que meilleur, à la satisfaction de tous les jeunes et pour une meilleure intégration dans les Pôles. Il remercie tous les participants pour leur implication et la co-construction du projet.

Le Président de la Commission Régionale Technique (CRT), S. GROC, confirme qu'on doit tous prendre plaisir à ce travail sur le Secteur Indoor, dans la bienveillance et la transparence. L'important étant que tous les sujets puissent être abordés sans réserve et que soient définis ensemble les axes du travail commun.

Est ensuite effectuée une rapide présentation des participants de la CRT aux membres de l'ETR.

1) ORGANISATION

1.1 Rôle des CTS

En lien avec la DTN et selon le Plan de Performance Fédérale, les CTS sont placés auprès de la LIFVB avec des missions de conseil et d'expertise. Ils gèrent les Pôles et l'entraînement des joueurs de Pôles au sens large. Ils ne sont pas décideurs et sont là, en partenariat avec la CRT, pour décliner un projet, celui des élus de la Ligue et le décliner de façon la plus proche possible du projet fédéral.

Ils ont également un rôle de coordination des filières techniques (animation, contenus, échanges...). Leur travail, sur la base d'échanges les plus réguliers et constructifs possibles, doit mener à la réussite de ces filières en vue notamment d'alimenter les Pôles.

Ils ont un rôle de « facilitateurs », de « banque de données », à inscrire dans les formations de cadres, l'orientation de certaines détections etc.

Leurs missions ne sont pas à 100% régionales, elles sont aussi pour une part fédérale, ce qui peut mener à certaines absences pour formations ou autres.

1.2 Rôle de M. VAUTIER

Son rôle de coordinateur est très important pour tous les cadres, car il est un véritable facilitateur lors des stages, que ce soit en amont, ou après. Mais sa présence est également primordiale lors des actions de l'ETR, apport pratique, technique, ou rôle de médiation etc.

A préciser toutefois que les orientations techniques sont définies par l'ETR au sens large sous l'égide des CTS dont c'est l'un des rôles.

Administrativement Marc est un rouage essentiel. A envisager éventuellement un appoint si un poste administratif en alternance était créé.

Ses responsables hiérarchiques sont Franck Hery et Delphine Viala et la CRT lui donne ses missions. C'est un poste à 2/3 temps sur la Ligue. Une nouvelle fiche de mission serait à rédiger.

1.3 Positionnement de la CRT

La CRT n'a pu encore s'atteler à tous les secteurs. Ainsi le Beach n'a-t-il été abordé que partiellement et fera aussi l'objet d'une réunion de son secteur. O. PILARD en sera l'un des référents naturels au sein de la Commission. Il s'agira aussi de renforcer ce secteur pour aider S. VIALA.

Les référents CRE (indoor et beach) au sein de la CRT sont S. GROG, O. PILARD, O. PREVOSTO et M. ROSCOUET.

La CRT s'occupera également des formations. Les formations Beach notamment seront restructurées et plus nombreuses.

1.4 Fonctionnement

Il s'agit avant tout d'instaurer un cadre de travail et d'échanges et de réinscrire la Technique dans un cadre impliquant à la fois les CTS comme évoqué, mais aussi les CTD, les Comités et les clubs. Que chaque maillon de la Ligue soit partie prenante au projet.

1.5 Axes de travail/réflexions

a) Des livrets de joueurs sont en circulation dans plusieurs Comités et à la DTN. Il s'agira de compiler le meilleur pour sortir une version en ligne régionale harmonisée entre les catégories et qui cadre avec notre Projet. Il doit aussi être pré-cadré, de façon à ce que les entraîneurs n'y passent pas un temps fou. Rien n'empêchera ensuite pour ceux qui voudraient davantage personnaliser ou le rendre plus interactif, de le faire. A réfléchir tout de même sur la cible à atteindre. Doit-il s'adresser au joueur ou à l'éducateur par exemple ? Les M17/18 ne pourraient-ils les remplir eux-mêmes ? La base serait commune et adaptée en fonction des catégories... A réfléchir. D'autant que l'outil « Bulletin Technique » avait un intérêt si on veut communiquer avec les clubs et ne pas forcément se servir du livret pour le faire.

Les CTS communiqueront à tous le livret DTN et puis que chacun donne ensuite ses idées d'aménagement. L'objectif étant de finaliser en fin de saison pour mise en place en 2021/22.

b) Il faut également réfléchir à une trame commune pour les bilans de stages selon les catégories et genres.

c) Voir à mieux communiquer sur les CRE, autant pour les entraîneurs des clubs concernés par les sélectionnés, que les clubs et CTD.

d) Bien communiquer d'ailleurs sur les possibilités effectives d'une formation continue pour tous les entraîneurs de région parisienne, via les CRE.

e) D'autres réflexions à avoir sur le ou les locaux de rangement de matériel au CREPS, les fournitures administratives et le matériel technique dans son ensemble, les cartes cantine, le coût des nuitées dans les bâtiments non réhabilités, etc.

2) CRE

2.1 CRE d'avril 2021

Sous couvert de l'évolution sanitaire et compte tenu d'un hébergement limité sur le CREPS, il a été décidé de ne maintenir que les M14/15 en indoor (la première semaine), avec une orientation sur les 1ères années (si possible).

Du Beach toutes catégories prévu la 2^{nde} semaine. Les Beach Volleyades étant par ailleurs les seules des Volleyades à être maintenues.

S. GROC remercie les cadres participants à s'être pliés à tous les revirements dictés par les mesures ministérielles. Cela a semblé également gêner des familles. Il paraît difficile d'échapper pour Pâques à ce genre d'aléas. Le Directeur du CREPS doit être remercié pour sa bienveillance sur le sujet et de se montrer autant au service des jeunes. Il serait d'ailleurs opportun de communiquer sur le fait que la LIF soit l'une des seules Ligues, malgré les difficultés, à avoir maintenu des actions en février.

2.2 Objectifs du CRE

La CRT, en lien avec le PPF, se donne pour mission de revenir sur l'Elite (le joueur avant l'équipe), dans l'optique d'alimenter les Pôles mais pas que, d'axer son travail sur la détection, sans oublier de renforcer ses liens avec les CD et les clubs. En M14/15 l'objectif de compétition n'est pas indissociable, même si l'accent doit être mis sur la formation du joueur. En effet si la Ligue a l'opportunité d'amener 3 équipes aux Volleyades, il y a possibilité de concilier les deux, entre le perfectionnement et la performance. A priori dans cette optique, les joueurs de Pôles ne seraient pas prioritaires. Mais il faut retenir qu'il y a des principes et pas de dogmes. C'est d'autant plus flagrant pour les féminines où certaines sont en âge d'entrer en Pôle mais n'ont pas connu de compétition haut niveau. Tout doit se gérer au cas par cas. S'il y a des arbitrages à faire, c'est la CRT puis le Bureau de la LIFVB qui trancheront en dernier ressort.

En parallèle de ce travail des CRE, figure aussi la formation des cadres.

2.3 Organisation du CRE

Un powerpoint déroule le projet 21/24. Le Président rappelle que cette présentation n'est pas figée, qu'elle fera aussi l'objet après nos discussions, d'une budgétisation. Rappel du coût représenté pour la Ligue par ces actions techniques. Le Bureau devra valider le projet dans son ensemble.

Les points forts :

- ✓ Interaction des CTS dans la vie technique de la Ligue
- ✓ Réaffirmation du travail de détection des clubs et des CD. Ces derniers étant incités à retravailler sur les M14/15.
- ✓ L'ETR doit participer au travail de détection des CD, voire en les aidant sur leurs stages en début de saison, là où c'est nécessaire. Ce sont des missions opérationnelles ou de conseils, qui seront indemnisées de la même façon que les stages.
- ✓ Sur les M14/15 en cas de 3^{ème} équipe, faire de celle-ci une équipe de jeunes en devenir.
- ✓ En M17/18, réduction des nombres pour une seule équipe en Volleyades. A visée de détection des joueurs émergents, tout en essayant de conserver la motivation de ceux qui n'auraient pas eu d'entrée en Pôle.
- ✓ Profiter de la réduction du travail de masse pour mieux cibler, faire du qualitatif en mettant plus de moyens financiers là où c'était nécessaire, tout en parvenant à quelques économies là où c'est possible. Et s'il y avait d'autres pistes à explorer en cas de moyens donnés, peut-être amorcer une réflexion pour un travail en M12F...

2.3.1 CRE M14/15

- organisation d'une détection M12/13 2^{nde} année, lors du dernier TSD, pour alimenter un stage en juin/début juillet (3J en internat pour 24 joueurs de chaque genre) en vue des CRE M14/15 de la saison suivante.

- Il n'y aurait plus de CRE à la Toussaint dans la mesure où les cadres se partageraient le territoire francilien pour assurer détection et soutien technique sur les CD, et recréer du lien.

- Par contre il sera utile de remettre une journée de détection M14/15 courant septembre/début octobre.

- CRE de 3 jours à Noël et 5 jours en février pour 40 jeunes F&G, et 5 jours pour 36 jeunes F&G à Pâques. Convocation de 3 équipes de 10 joueurs F&G aux Volleyades.

Les nuitées et accompagnements soir et matin seront assurés par des surveillants afin de libérer les cadres pour leur travail de préparation et synthèse. Les nombres de cadres et surveillants varieront en fonction du nombre de stagiaires.

2.3.2 CRE M17/18

Même organisation CRE pour les M17/18 avec des nombres de sélectionnés plus restreints : de Noël à avril, 16, 12 puis 10 jeunes de chaque genre, selon les critères déjà évoqués. Bien que la catégorie fille représente une année de plus que les garçons, les nombres seraient les mêmes. Raison avancée que détectées en principe plus précocement.

Voir également à organiser une journée de détection dans le courant de l'automne. Sachant que ça pourrait aussi être une journée « rattrapage » pour ceux des primo arrivants passés entre les mailles du filet. Les 1er et 11 novembre pourraient ainsi servir de journées balisées pour ces actions détection.

Il pourrait aussi dans la même optique être institutionnalisée une journée, voire un week-end de détection dans les Comités courant septembre ou jusque mi-octobre, afin « d'aller chercher les joueurs ». Il faudrait que la détection figure dans les fiches de poste de chaque CTD. Ce sont en effet eux qui sont au plus près du terrain et le mieux à même d'amorcer ce travail.

Voir aussi à avancer le stage de Noël de 3 jours sur la Toussaint pour ne pas se retrouver avec toutes les catégories, et sachant qu'il est plus difficile d'avoir les jeunes à cette période. A minima un stage de Noël à faire le plus tôt possible sur la période des 15 jours.

Peut-être à prévoir à la Toussaint une journée de synthèse entre entraîneurs pour faire le point sur les listes de sélection.

2.4 Fonctionnement du CRE

Cette nouvelle organisation permettra d'annoncer grosso modo au CREPS un planning sur 3 ans (tout en sachant que les stages ne sont souvent finalisés que 10 jours avant leur début). Il reste aussi l'idée émise d'une éventuelle délocalisation de certains des stages afin de se rapprocher des territoires.

A ce titre il faudra prévoir des achats de matériels car les CRE se servent de celui des Pôles ou des clubs (pour le Beach). A voir le rangement entre CREPS et siège à Cachan.

2.4.1 Défraiements

Pour les cadres une nouvelle grille simplifiée est proposée. Il y aura un référent par genre et catégorie et des adjoints. Le référent assume travail de liste et bilans de fin de stage. Quant aux stagiaires cadres, seuls seront pris en compte ceux appelés en renfort par la Ligue, non ceux qui sont en formation.

2.4.2 Tarifs familles

Pour les stagiaires Jeunes est envisagée une diminution significative de la participation aux stages afin qu'il y ait moins de discrimination financière. Aides aux familles accordées comme précédemment. Travail à affiner. Dorénavant un prix à la journée (internat et externat) permet de tenir compte avec plus de souplesse des diverses modulations apportées aux actions, dont on a vu qu'elles pouvaient varier en nombre de jours et format. Nous sommes actuellement en deçà des tarifs pratiqués dans les autres Ligues. A voir si toutes les nouvelles données de ce projet « passent » financièrement.

3) Conclusion

Il y aura un travail correctif sur tous les points abordés en réunion. Sur les questions en suspens, la Commission va mettre en place des groupes de travail. Puisqu'il doit être retravaillé, il est demandé à ce que le PowerPoint ne soit pas diffusé en l'état.

S. MAROUTEAU propose si le prochain stage M14/15 a lieu, que l'ETR se réserve une soirée (mercredi) pour découper l'organisation humaine de la future saison.

La CRT s'occupera d'une budgétisation du projet, puis de le soumettre un fois retravaillé au Bureau de la Ligue.

On refera un point en mai où l'on aura peut-être un peu de visibilité sur les perspectives opérationnelles de la saison 2021/22.

Diverses informations données par C. DUBOIS :

- ✓ pas de journée de détection des Pôles, mais un travail de détection régulier (Noël, les mercredis, etc)
- ✓ pour l'entrée en Pôle France de 5 joueuses, détection des meilleures joueuses de Pôles (après annulation des Interpôles)

- ✓ Wevza (Western Volleyball Zonal Association) du 9 au 15/08/21 au CREPS
- ✓ stage franco-brésilien de l'EDFM 2003 du 16 au 20/08/2021 au CREPS également
- ✓ ouverture d'un poste de CTS sur la FFVolley
- ✓ regroupement des 2007/2008 pour de la détection fédérale.

Pour conclure, S. GROC réitère son espoir que toutes les parties prenantes au secteur technique trouvent leur intérêt dans ce projet et aient envie de travailler ensemble.

Fin de réunion à 13H15.

S. GROC
Président

B. CERVETTI
secrétaire de séance